



Factorielles

# Formations E-learning 2018

Expertise, Expérience, Indépendance

## RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS

- Niveau 1**
- a. Formations métier : les fondamentaux**  
Maîtrisez la retraite des TNS et des salariés
  - b. Formations métier : expertises et stratégies**  
Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2**
- Formations pratiques**  
Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3**
- Ateliers pour vendre / arguments commerciaux**  
Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et dirigeants TNS
- Niveau 4**
- Coaching**  
Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

## PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

- Niveau 1**
- a. Formations métier : les fondamentaux**  
Maîtrisez la prévoyance des TNS
  - b. Formations métier : expertises et stratégies**  
Complémentaires santé et prévoyance des salariés : apportez les bons conseils
- Niveau 2**
- Formations pratiques**  
Réalisez vos missions Audit prévoyance et décryptez les contrats
- Niveau 3**
- Ateliers pour vendre / arguments commerciaux**  
Vendre de la prévoyance aux artisans, commerçants et dirigeants TNS

## STATUT SOCIAL ET REMUNÉRATION DU DIRIGEANT

- Niveau 1**
- a. Formations métier : les fondamentaux**  
Protection sociale des TNS : évitez les pièges  
Affiliations et cotisations des TNS
  - b. Formations métier : expertises et stratégies**  
Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants  
Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint
- Niveau 2**
- Formations pratiques**  
Réalisez vos missions Choix du statut social et rémunération du chef d'entreprise

## FORMATIONS TRANSVERSALES

### Les indispensables

Conférence d'actualité de la Protection Sociale  
Formation Maîtrisez vos Outils Factorielles

### Les 3 vies de l'entrepreneur

Le début de l'entreprise : sécurisez le créateur  
L'entreprise en développement : optimisez la situation du dirigeant  
La fin de carrière : optimisez le départ en retraite du dirigeant

### Les hors-série

Développer le partenariat expert-comptable, assureur

## RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS

Niveau  
1

### Fondamentaux

Ressortissant de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa retraite  
Passif social et IFC

Niveau  
2

### Retraite supplémentaire

Retraite collective : article 83  
Retraite collective : article 39  
Epargne salariale : le PERCO  
Les contrats Madelin

Niveau  
3

### Optimisation retraite

Cumul emploi-retraite : maîtriser pour optimiser  
Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

## PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

Niveau  
1

### Fondamentaux

Ressortissant de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance

Niveau  
2

### Prévoyance supplémentaire

Santé et prévoyance collective : sécurisez vos dossiers

## STATUT SOCIAL ET REMUNÉRATION DU DIRIGEANT

Niveau  
1

### Fondamentaux

Cotisations des TNS : maîtriser les calculs et les régularisations

Niveau  
2

### Rémunération supplémentaire

Epargne salariale : l'intéressement  
Epargne salariale : la participation

Niveau  
3

### Optimisation statut social et rémunération

Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser


## LES FORMATIONS E-LEARNING

Informations pratiques ..... p. 06

## RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS


### Niveau 1 - Fondamentaux retraite


Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite..... p. 07

Passif social et IFC  ..... p. 08

### Niveau 2 - Retraite supplémentaire

Retraite collective : article 83  ..... p. 09

Retraite collective : article 39  ..... p. 10

Epargne salariale : le PERCO  ..... p. 11

Les contrats Madelin  ..... p. 12

### Niveau 3 - Optimisation retraite

Départ en retraite : maîtriser pour optimiser  ..... p. 13

Cumul emploi-retraite : maîtriser pour optimiser  ..... p. 14

## PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

### Niveau 1 - Fondamentaux prévoyance

Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa prévoyance ..... p. 15

### Niveau 2 - Prévoyance supplémentaire


Santé et prévoyance collective : sécurisez vos dossiers  ..... p. 16

## STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

### Niveau 1 - Fondamentaux statut social et rémunération

Cotisations des TNS : maîtriser les calculs et les régularisations  ..... p. 17

### Niveau 2 - Rémunération supplémentaire

Epargne salariale : l'intéressement  ..... p. 18

Epargne salariale : la participation ..... p. 19

### Niveau 3 - Optimisation statut social et rémunération

Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser  ..... p. 20

## COMMANDER DES FORMATIONS E-LEARNING

Bon de commande .....	p. 21
Conditions générales de vente .....	p. 23

### PAC Formation

L'ensemble des formations e-learning peuvent être effectuées dans le cadre de l'offre PAC FORMATION. Contactez Factorielles pour plus d'informations.



### Validation des formations

Nos formations sont en majorité validées par les chambres, organismes et associations professionnelles. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de ces derniers.

Certaines formations ont été élaborées en collaboration avec le CFPC (Centre de formation de l'OEC). La majorité des formations Factorielles répond aux obligations et enjeux de la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA).

Factorielles répond aux critères du Décret Qualité du 30/06/2015 et est «référençable» dans le DATADOCK par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.



### Signification du pictogramme :



Formations homologuées par le CFPC (Centre de Formation de la Profession Comptable)



## Accessibilité

Les parcours sont accessibles depuis le portail Factorielles dédié à la formation :

<http://factorielles.elmg.net>.

Les parcours E-learning sont accessibles pour une période de trois (3) mois consécutifs 24h/24h à partir de l'envoi des codes confidentiels par nos services.

## Tutorat appliqué

Dans le cadre du tutorat réglementé pour les FOAD (Formation Ouverte et/ou A Distance), Factorielles a mis en place un tutorat à distance dit asynchrone. Vous pouvez ainsi à l'issue de votre formation poser deux questions par mail à un expert Factorielles concernant le parcours suivi : [support@factorielles.fr](mailto:support@factorielles.fr).

## Matériel nécessaire

- Connexion Internet :
  - Internet Explorer : version 6 minimum
  - Mozilla Firefox : désactiver la fonction adblock
- Flash player
- Adobe Acrobat Reader
- Un système audio

## Prise en charge

Factorielles est un organisme de formation professionnelle. Pour bénéficier d'une prise en charge par votre organisme collecteur, le numéro de déclaration d'activité est le suivant : 82.69.040.42.69.

Factorielles ne pratique pas la subrogation.

La majorité des formations Factorielles répond aux obligations et enjeux de la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA).

Factorielles répond aux critères du Décret Qualité du 30/06/2015 et est «référençable» dans le DATADOCK par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.



## METHODOLOGIE D'APPRENTISSAGE :

- Un quiz final validant vos connaissances
- Un support PDF récapitulant les points-clés de la formation
- Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après validation du module

## RESSORTISSANT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS : MAÎTRISER SA RETRAITE

### OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la retraite de base et complémentaire des ressortissants de la Sécurité Sociale des indépendants.
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants de la Sécurité Sociale des indépendants.

### PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la retraite et ayant besoin de disposer des bases. Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié».

### PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. L'organisation de la retraite (50 mn)

- Définir les structures qui gèrent la retraite obligatoire
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

### 2. Bâtir une stratégie retraite cohérente (45 mn)

- Quelques notions préalables
- Bâtir une stratégie cohérente pour un TNS
- Le droit à l'information : contenu, apports et limites

### 3. Maîtriser les droits des assurés (50 mn)

- Comment sont organisés les droits à retraite ?
- Qui relève de la Sécurité Sociale des indépendants et quelles sont les cotisations ?
- Comment se calcule la retraite de base ?
- Quelles sont les optimisations et les limites de la retraite de base ?
- Comment se calculent les retraites complémentaires ?
- Quelles sont les limites des retraites complémentaires ?

### 4. Protéger le conjoint (35 mn)

- Quel est l'impact de la situation matrimoniale ?
- Quelle est la logique des droits à réversion ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite de base ?
- Comment se calcule la réversion de la retraite complémentaire ?

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser/ Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

# Retraite du dirigeant TNS ou salarié



## PASSIF SOCIAL ET IFC

### OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Evaluer le montant du passif social
- Financer le passif social au moyen des Indemnités de Fin de Carrière

### PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la retraite et ayant besoin de disposer des bases.

**Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié».**

### PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables

### DUREE

2 heures

### TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Comprendre les sources du passif social pour les auditer (10 mn)

- Les sources du passif social
- Les différents types de dispositifs générant un passif social

### 2. L'audit de l'évaluation du montant des indemnités dues au titre du passif social (80 mn)

- Le départ volontaire à la retraite
- La mise à la retraite par l'employeur
- Le licenciement individuel ou collectif
- La rupture conventionnelle
- Montant des IFC pour les salariés à temps partiel

### 3. Comprendre le cadre social et fiscal des indemnités versées pour apprécier les zones de risque (20 mn)

### 4. Apprécier la couverture des obligations au moyen des contrats IFC (10 mn)

- L'étude spécifique préalable
- Etablissement d'un fond collectif d'entreprise
- Versement des indemnités

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser / Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite



## RETRAITE COLLECTIVE : ARTICLE 83

### OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser la mise en place des contrats retraite à cotisations définies
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, responsables service social, collaborateurs service social

### DUREE

2 heures

### TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Comprendre ce qu'est un contrat retraite article 83 (10 mn)

- La mise en place du régime
- Le caractère collectif du régime
- Le caractère obligatoire du régime
- Le principe de non substitution
- Le formalisme à respecter pour les mandataires sociaux

### 2. Maîtriser les zones de risque du contrat (80 mn)

- Un contrat souscrit avec des organismes habilités
- Un contrat visant à percevoir une rente viagère
- La rente viagère doit être perçue à partir d'un certain âge
- Des catégories complémentaires en cas de décès de l'assuré
- Une clause de transférabilité
- Des possibilités pour le salarié de versements complémentaires facultatifs

### 3. Maîtriser le cadre social et fiscal des cotisations pour les auditer (20 mn)

- Les limites sociales des cotisations
- Les limites fiscales des cotisations
- Comment s'opèrent les réintégrations sociales et fiscales

### 4. Maîtriser le cadre fiscal des prestations (10 mn)

- Fiscalité des revenus de l'épargne
- Fiscalité des rentes / IR
- Fiscalité des rentes CSG / CRDS
- La cotisation maladie
- L'ISF

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser / Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

# Retraite du dirigeant TNS ou salarié



## RETRAITE COLLECTIVE : ARTICLE 39

### OBJECTIFS

- Identifier les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser la mise en place des contrats retraite à prestations définies
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, responsables service social, collaborateurs service social

### DUREE

2 heures

### TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Comprendre ce qu'est un contrat retraite article 39 (10 mn)

- Les prestations sont définies
- Le salarié finit sa carrière dans l'entreprise
- Le financement est patronal et globalisé
- La sortie se fait uniquement en rente viagère
- La retraite obligatoire doit être liquidée au préalable

### 2. Maîtriser les zones de risque du contrat (80 mn)

- Un régime collectif et obligatoire mis en place comme Article 83
- Les spécificités de l'Article 39
- La fermeture d'un régime Article 39
- Deux points essentiels concernant les dirigeants

### 3. Maîtriser le cadre social et fiscal de la contribution employeur pour les auditer (20 mn)

- Les contributions de l'employeur
- La contribution des bénéficiaires

### 4. Maîtriser le cadre fiscal des prestations (10 mn)

- CSG / CRDS et IRPP
- La cotisation maladie
- L'ISF

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser / Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

## ÉPARGNE SALARIALE : LE PERCO

### OBJECTIFS

- Contrôler les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser les caractéristiques et incidences des Plans d'Épargne Retraite Collectifs (PERCO)
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. La conformité de l'accord (90 mn)

- La conformité du produit d'épargne
- Les conditions d'effectif et d'ancienneté
- Les conditions de mise en place
- Le caractère collectif
- Le respect du principe de non substitution
- Les formalités de dépôt
- L'information des salariés
- Les versements des salariés
- Participation et Perco
- Les abondements de l'employeur
- Les transferts
- Les choix d'investissement

### 2. La conformité du plan (45 mn)

- Identifier les cas de déblocage anticipé
- Les conditions de sortie du PERCO

### 3. Maîtriser les règles fiscales et sociales pour les auditer (45 mn)

- La défiscalisation de la participation et de l'intéressement
- Le statut social et fiscal de l'abondement
- Le forfait social
- La fiscalité de la prestation

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser / Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

# Retraite du dirigeant TNS ou salarié

## LES CONTRATS MADELIN



### OBJECTIFS

- ➔ Appréhender les règles applicables aux contrats Madelin
- ➔ Maîtriser les différents contrats santé, prévoyance, retraite
- ➔ Maîtriser les règles sociales et fiscales du contrat Madelin

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

### DUREE

2 heures

### TARIF

98 € HT / 117,60 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Qui peut souscrire un contrat Madelin (20 mn)

- Les entrepreneurs individuels et les professions libérales
- Les gérants majoritaires de SARL
- Les conjoints (collaborateurs et associés)
- Les créateurs bénéficiant de l'ACCRE

### 2. Les contrats santé et prévoyance (30 mn)

- La vocation des contrats Madelin prévoyance
- Qu'est-ce qu'un contrat Madelin prévoyance ?
- Les exclusions en matière de garanties incapacité de travail invalidité et décès
- Les droits de l'adhérent à souscrire un contrat Madelin frais de santé / prévoyance
- Les principes de tarification des contrats
- Les contrats éligibles au dispositif Madelin
- Les garanties frais de santé
- Les garanties arrêt de travail, incapacité temporaire de travail
- Les garanties invalidité
- Les garanties décès
- Les garanties inaptitude et dépendance

### 3. Les contrats retraite (30 mn)

- La vocation des contrats Madelin retraite
- Qu'est-ce qu'un contrat Madelin retraite ?
- La variation de la cotisation annuelle et les possibilités de rachat
- Les droits versés sous la forme d'une rente viagère
- Les droits versés à partir d'un certain âge
- La réversion et les annuités garanties
- Les garanties en cas de décès avant la mise en service de la rente
- Les options de placement
- Les causes de transfert
- Les frais

### 4. Les contrats retraite perte d'emploi (10 mn)

- Les cotisations de garantie chômage Madelin
- Les niveaux de garantie de la GSC
- Les cotisations versées par l'entreprise

### 5. Les règles sociales et fiscales applicables (30 mn)

- Sur quelle base de revenu s'opère le calcul du disponible ?
- Statut social et fiscal des cotisations
- Statut social et fiscal des prestations

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser / Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

## DÉPART EN RETRAITE : MAÎTRISER POUR OPTIMISER

### OBJECTIFS

- Etre en mesure de valider la carrière de l'assuré auprès des caisses obligatoires
- Conseiller sur l'âge le mieux adapté pour partir en retraite
- Pouvoir évaluer les impacts réels d'une décote de la pension
- Evaluer l'opportunité de racheter des trimestres

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Bien comprendre les règles du jeu de la retraite obligatoire (30 mn)

- La retraite de base des régimes alignés
- La retraite de base des professions libérales
- Les polypensionnés
- Les retraites complémentaires

### 2. S'assurer que tous les trimestres ont été validés (30 mn)

- Comment les cotisations valident des trimestres ?
- Comment valider des trimestres sans avoir cotisé ?
- Comment vérifier que tous les trimestres sont bien reportés sur le RIS ?

### 3. Choisir l'âge le mieux adapté pour partir en retraite (30 mn)

- A quel âge partir au plus tôt ?
- A quel âge partir dans les meilleures conditions ?
- Différer l'âge de départ pour obtenir les meilleures conditions

### 4. Subir une décote ou racheter des trimestres (90 mn)

- Poursuivre une activité réduite
- Accepter une décote et des minorations
- Racheter des trimestres

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser / Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

# Retraite du dirigeant TNS ou salarié



## CUMUL EMPLOI-RETRAITE : MAÎTRISER POUR OPTIMISER

### OBJECTIFS

- Identifier les possibilités offertes par la législation
- Maîtriser le cumul emploi-retraite (qu'il soit ou non libéralisé)
- Découvrir le dispositif méconnu de la retraite progressive
- Proposer une stratégie optimisée aux clients

### PRE-REQUIS

Niveau 3 de formation destiné à un public possédant une connaissance approfondie dans le domaine de la retraite et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus «Retraite du dirigeant TNS ou salarié».**

**Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Le cumul emploi-retraite non libéralisé (35 mn)

- Présentation du dispositif
- Les salariés
- Les artisans et commerçants
- Les professions libérales
- Les exploitants agricoles

### 2. Le cumul emploi-retraite libéralisé (75 mn)

- Le contenu de la libéralisation
- Les conditions à remplir
- Des cotisations à fond perdu
- L'impact sur les régimes supplémentaires et l'épargne salariale

### 3. La retraite progressive (70 mn)

- Présentation du dispositif
- Les salariés
- Les artisans et commerçants

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS RETRAITE DU DIRIGEANT TNS ET SALARIÉ

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa retraite / Passif social et IFC
- Niveau 2 : Retraite collective : article 83 / Retraite collective : article 39 / Epargne salariale : le PERCO / Les contrats Madelin
- Niveau 3 : Cumul emploi retraite : maîtriser pour optimiser / Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la retraite des TNS et salariés
- Niveau 1b : Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?
- Niveau 2 : Réalisez vos bilans retraite
- Niveau 3 : Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales
- Niveau 4 : Coaching personnalisé : Réaliser et vendre vos premiers bilans retraite

## RESSORTISSANT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS : MAÎTRISER SA PRÉVOYANCE

### OBJECTIFS

- Décrypter les mécanismes de la prévoyance obligatoire des ressortissants de la Sécu. des Indépendants (ex RSI)
- Mettre en œuvre une stratégie de protection sociale personnelle des ressortissants de la Sécu. des Indépendants (ex RSI)

### PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de disposer des bases. **Cette formation fait partie du cursus « Prévoyance du dirigeant et de ses salariés ».**

### PUBLIC

Experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Environnement de la prévoyance (30 mn)

- Définir les structures de prévoyance et les cotisations obligatoires
- Expliquer les dispositions relatives aux contrats Madelin

### 2. Invalidité (60 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

### 3. Indemnités journalières (45 mn)

- Expliquer comment sont calculées les prestations des régimes obligatoires
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

### 4. Décès (45 mn)

- Expliquer les règles de calcul et de versement des garanties décès par la Sécurité Sociale des indépendants
- Identifier les vides de garanties pour chaque risque
- Maîtriser les arguments commerciaux qui font la différence

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS PREVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa prévoyance
- Niveau 2 : Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtriser la prévoyance des TNS
- Niveau 1b : Complémentaires santé et prévoyance des TNS : apportez les bons conseils
- Niveau 2 : Réalisez vos missions « audit prévoyance » et décryptez les contrats
- Niveau 3 : Vendre de la prévoyance aux artisans, commerçants et dirigeants TNS

# Prévoyance du dirigeant et de ses salariés



## SANTÉ ET PRÉVOYANCE COLLECTIVE : SÉCURISEZ VOS DOSSIERS

### OBJECTIFS

- Maîtriser l'environnement des assurances collectives
- Identifier avec précision quelles sont les obligations des employeurs et des assureurs vis à vis des salariés
- Mieux conseiller vos clients sur la question des contrats

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus « Prévoyance du dirigeant et de ses salariés ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Experts-comptables

### DUREE

5 heures

### TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. L'environnement des assurances collectives (30 mn)

- Le marché des assurances collectives
- Le marché de la « santé » et de la prévoyance
- Les différents opérateurs d'assurance
- Les tendances de la négociation de la protection sociale complémentaire
- Le poids des contrats collectifs selon les risques
- Les questions que se pose l'employeur

### 2. Les obligations de l'employeur (80 mn)

- Connaître les sources d'obligations pour le chef d'entreprise
- Définir le formalisme et les clauses obligatoires ou prohibées
- Identifier les obligations induites pour l'employeur tant à l'égard de ses salariés que de l'organisme assureur

### 3. Obligations employeurs à l'égard des ex-salariés (30 mn)

- La rupture du contrat de travail (article 4 de la loi Evin)
- La portabilité des droits prévoyance

### 4. Obligations assureur (40 mn)

- La prise en charge des engagements par l'organisme assureur
- Les garanties prévoyance ouvrant droit à déduction sociale et fiscale
- Le contrat d'assurance
- La notice d'information
- La relation assureur/salarié

### 5. Rupture du contrat de prévoyance (30 mn)

- Obligation pour l'assureur de maintenir les prestations en cours de service
- Obligation de l'employeur de prendre en charge la revalorisation des prestations en cours de service
- Obligation de l'assureur de maintenir la couverture décès
- Obligation de l'assureur de prendre en charge les conséquences de la réforme des retraites sur les garanties prévoyance

### 6. Cadre fiscal et social des cotisations (40 mn)

- Le cadre social des contributions employeur
- Le cadre fiscal des cotisations

### 7. Cadre fiscal et social des prestations (20 mn)

- Le cadre fiscal des prestations
- Le cadre social des prestations

### 8. Prélèvements sociaux et taxes sur les conventions d'assurance (30 mn)

- Le forfait social
- La taxe sur les conventions d'assurances

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS PREVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Ressortissant de la Sécurité Sociale des indépendants : maîtriser sa prévoyance
- Niveau 2 : Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Maîtrisez la prévoyance des TNS
- Niveau 1b : Complémentaires santé et prévoyance des TNS : apportez les bons conseils
- Niveau 2 : Réalisez vos missions « audit prévoyance » et décryptez les contrats
- Niveau 3 : Vendre de la prévoyance aux artisans, commerçants et dirigeants TNS





## COTISATIONS TNS : MAÎTRISER LES CALCULS ET LES RÉGULARISATIONS

### OBJECTIFS

- Identifier avec précision les cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Maîtriser les différents modes de calculs et de régularisations

### PRE-REQUIS

Niveau 1 de formation destiné à un public novice dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de disposer des bases. **Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ».**

### PUBLIC

Experts-comptables

### DUREE

5 heures

### TARIF

245 € HT / 294 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

### PROGRAMME

#### 1. Les grands principes (20 mn)

- Présenter les différentes cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires des TNS
- Identifier les interlocuteurs institutionnels
- Définir le rythme de calcul et de paiement des cotisations
- Expliquer l'affectation des cotisations et contributions

#### 2. Les revenus pris en compte (20 mn)

- Définir le revenu pris en compte pour le calcul des cotisations et contributions personnelles obligatoires des TNS
- Analyser la déclaration commune de revenus
- Identifier le lien entre la DCR et les imprimés fiscaux de référence

#### 3. Vitesse de croisière (20 mn)

- Déterminer le calcul provisionnel et la régularisation des cotisations
- Expliquer les taux de cotisations et les assiettes de cotisations
- Identifier les différentes étapes du calcul des cotisations

#### 4. Créateurs d'entreprise (20 mn)

- Définir la notion de création d'entreprise et le statut d'auto-entrepreneur
- Identifier les règles de calcul des cotisations et contributions personnelles obligatoires des chefs d'entreprise en début d'activité
- Présenter le paiement des cotisations de début d'activité

#### 5. Les dispenses et exonérations (45 mn)

- Citer les différentes dispenses et exonérations de paiement des cotisations
- Savoir expliquer les différentes mesures existantes afin de minimiser le risque de passer à côté de l'une d'elles le moment venu

#### 6. Les cotisations Madelin (95 mn)

- Faire le tour complet du traitement des aspects comptables, fiscaux et sociaux des contrats Madelin
- Analyser les situations particulières traitées par la jurisprudence depuis 1994

#### 7. Traitement comptable et fiscal des rémunérations des gérants de sociétés soumises à l'IS (80 mn)

- Quels sont les impacts fiscaux et sociaux pour le gérant majoritaire ?
- Et si les cotisations n'étaient pas comptabilisées en 641 ?
- Quelle est la période d'imposition ?
- Qui décide de la fixation de la rémunération du gérant ?
- Peut-on provisionner les régularisations des cotisations payées plus tard ?
- Peut-on provisionner au bilan les régularisations des cotisations sociales du gérant majoritaire qui seront payées les exercices suivants ?
- Les obligations déclaratives

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint
- Niveau 2 : Réalisez vos missions : Choix du statut social et rémunération du chef d'entreprise

# Statut social et rémunération du dirigeant



## ÉPARGNE SALARIALE : L'INTÉRESSEMENT

### OBJECTIFS

- Contrôler les obligations des entreprises à l'égard des salariés
- Maîtriser les caractéristiques et incidences des accords d'intéressement
- Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. La mise en place de l'accord d'intéressement (90 mn)

- Les entreprises concernées
- Les bénéficiaires de l'accord
- Les modalités de mise en place
- La durée de l'accord

### 2. La conformité du plan (45 mn)

- La formule de calcul
- La période de calcul de l'intéressement
- Le délai de conclusion
- Le contenu de l'accord
- L'intéressement de projet
- La modification et la dénonciation d'un accord
- La modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés et le suivi de l'application de l'accord
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de l'intéressement
- Les limites de l'intéressement
- Les modalités de versement
- Le supplément d'intéressement

### 3. Maîtriser les règles fiscales et sociales pour les auditer (45 mn)

- Statut social et fiscal des sommes versées par l'entreprise
- Le crédit d'impôt intéressement
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint
- Niveau 2 : Réalisez vos missions : Choix du statut social et rémunération du chef d'entreprise

## ÉPARGNE SALARIALE : LA PARTICIPATION

### OBJECTIFS

- Contrôler la mise en place d'un accord de participation
- Maîtriser les caractéristiques et incidences d'un accord de participation pour l'entreprise et pour les salariés
- Connaître le cadre fiscal et social d'un accord de participation

### PRE-REQUIS

Niveau 2 de formation destiné à un public possédant les connaissances de base dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. L'obligation de mise en place (40 mn)

- Quand la participation est-elle obligatoire ?
- Quand peut-elle être mise en place à titre facultatif ?
- Les bénéficiaires de l'accord

### 2. La conformité de la participation (120 mn)

- Les modalités de mise en place de l'accord
- La durée de l'accord
- La période de calcul
- La formule légale de calcul
- Les accords dérogatoires
- Le contenu de l'accord
- L'absence d'accord de participation : le régime d'autorité
- Le délai de conclusion
- Modification et dénonciation d'un accord
- Modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés
- Les modalités de choix et de versement
- Les cas de déblocages anticipés autorisés des avoirs
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de la participation
- les limites de la participation
- Le supplément de participation

### 3. Maîtriser les règles sociales et fiscales (20 mn)

- Statut social et fiscal des sommes versées pour l'entreprise
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint
- Niveau 2 : Réalisez vos missions : Choix du statut social et rémunération du chef d'entreprise

# Statut social et rémunération du dirigeant



## AVANTAGES EN NATURE : IDENTIFIER, CALCULER, SÉCURISER

### OBJECTIFS

- Connaître les différents dispositifs offerts aux entreprises
- Savoir calculer et contrôler les avantages en nature
- Connaître leurs caractéristiques pour mieux les analyser

### PRE-REQUIS

Niveau 3 de formation destiné à un public possédant des connaissances approfondies dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

**Cette formation fait partie du cursus « Statut social et rémunération du dirigeant ». Il est fortement recommandé de suivre les sessions du niveau précédent avant de réaliser cette formation.**

### PUBLIC

Commissaires aux comptes, experts-comptables, assureurs, CGP/CGPI conseillers indépendants, courtiers

### DUREE

3 heures

### TARIF

147 € HT / 176,40 € TTC

Parcours accessible pendant 3 mois à compter de l'envoi des codes d'accès

## PROGRAMME

### 1. Définition, principes et caractéristiques des avantages en nature (60 mn)

- Qu'est-ce qu'un avantage en nature ?
- Comment les mettre en place et les dénoncer ?
- Le caractère collectif
- Le principe de non substitution

### 2. Analyse détaillée de chaque dispositif pour pouvoir les auditer (120 mn)

- Les avantages en nourriture
- Les avantages en logement
- Les avantages en véhicule
- Les avantages en NTIC
- Les cadeaux en nature et bons d'achat
- Les chèques vacances
- Les CESU pré-financés
- Les avantages «Comité d'entreprise»
- Les vêtements de travail
- Les tarifs préférentiels
- Les voyages d'affaires et séminaires
- La prise en charge des cotisations salariales

## POUR ALLER PLUS LOIN / PARCOURS STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT

### CURSUS E-LEARNING ASSOCIE

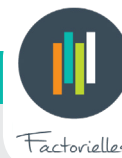
- Niveau 1 : Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations
- Niveau 2 : Epargne salariale : l'intéressement / Epargne salariale : la participation
- Niveau 3 : Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

### CURSUS PRESENTIEL ASSOCIE

- Niveau 1a : Protection sociale des TNS : évitez les pièges / Affiliations et cotisations des TNS
- Niveau 1b : Optimisez la stratégie de rémunération des dirigeants / Optimisez le statut du dirigeant et de son conjoint
- Niveau 2 : Réalisez vos missions : Choix du statut social et rémunération du chef d'entreprise

# Bon de commande Formations E-learning

Code client :  
Suivi par :



## ENTREPRISE

Raison sociale : .....  
SIRET : .....  
Nom du commanditaire : .....  
Nom du contact logistique : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... VILLE : .....  
Téléphone : ..... Mail : .....

## ETABLISSEMENT A FACTURER (si différent)

Raison sociale : .....  
Nom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... VILLE : .....

## CHOIX DES PARCOURS (Tarifs 2018)

Parcours		Heures	Prix HT	Prix TTC <sup>(1)</sup>	Nb d'apprenants	Total TTC	
Retraite	Niv. 1	Ressortissant de la Sécu. Indép. : maîtriser sa retraite	3	147 €	176,40 €	.....	..... €
		Passif social et IFC	2	98 €	117,60 €	.....	..... €
	Niv.2	Retraite collective : article 83	2	98 €	117,60 €	.....	..... €
		Retraite collective : article 39	2	98 €	117,60 €	.....	..... €
		Les contrats Madelin	2	98€	117,60€	.....	..... €
		Epargne salariale: le PERCO	3	147€	176,40 €	.....	..... €
	Niv. 3	Cumul emploi-retraite : maîtriser pour optimiser	3	147 €	176,40 €	.....	..... €
	Départ en retraite : maîtriser pour optimiser	3	147€	176,40€	.....	..... €	
Prévoyance	Niv. 1	Ressortissant de la Sécu. Indép. : maîtriser sa prévoyance	3	147 €	176,40 €	.....	..... €
	Niv. 2	Santé et prévoyance collectives : sécurisez vos dossiers	5	245 €	294,00 €	.....	..... €
Statut / Rému.	Niv. 1	Cotisations TNS : maîtriser les calculs et les régularisations	2	245 €	294,00 €	.....	..... €
	Niv. 2	Epargne salariale : l'intéressement	3	147 €	176,40 €	.....	..... €
		Epargne salariale : la participation	3	147 €	176,40 €	.....	..... €
	Niv. 3	Avantages en nature : identifier, calculer et sécuriser	3	147 €	176,40 €	.....	..... €
<b>TOTAL TTC</b>						<b>..... € TTC</b>	

(1) TVA 20% incluse

## MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque libellé à l'ordre de Factorielles  Par virement bancaire  Par prélèvement unique (Réservé aux abonnés Factorielles)  
 J'accepte les conditions générales de vente.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement si vous l'avez choisi par chèque et des conditions générales de vente signées sont définitives.

Fait à ..... le .....

**Signature du client et tampon de la société**

# Bon de commande

## Formations E-learning (suite)

### INSCRITS

Pour chaque parcours choisi, merci de nous préciser ci-après les nom, prénom, adresse e-mail et fonction de chacun des utilisateurs.

1. Intitulé du parcours : .....

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

2. Intitulé du parcours : .....

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

3. Intitulé du parcours : .....

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

4. Intitulé du parcours : .....

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

5. Intitulé du parcours : .....

Nom	Prénom	E-mail	Fonction

# Conditions générales de vente

## Formations E-learning

### Article 1 - Objet du contrat

1.1 Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions d'accès et d'utilisation de l'e-learning, mis à disposition par FACTORIELLES au profit du client pour les besoins de ses activités professionnelles.

### Article 2 - Définition

2.1 Le e-learning ou apprentissage en ligne désigne toute action de formation reposant sur la mise à disposition de moyens issus des technologies de l'information et de la communication (Internet, CD Rom, DVD, visioconférences, Intranet...).

### Article 3 - Nature de la prestation

3.1 Dans le cadre du e-learning accessible via la plateforme de formations, FACTORIELLES accorde au client :

- L'ouverture d'accès au service de la plateforme au profit de l'utilisateur final (utilisateur) défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur
- Le droit d'accès au(x) parcours sélectionné(s) par le client pour une période de trois (3) mois à compter de l'envoi de ses codes d'accès, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé
- La faculté pour le client d'obtenir une évaluation continue pendant la période d'accès
- La possibilité de disposer d'un compte rendu faisant foi de la traçabilité de la formation suivie.
- La possibilité de poser jusqu'à 2 questions en lien avec le contenu du parcours à support@factorielles.fr

### Article 4 - Tarifs et modes de règlement

4.1 Le prix des parcours e-learning est établi au jour de la signature du contrat par référence au tarif FACTORIELLES en vigueur ce même jour.

FACTORIELLES se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

FACTORIELLES se réserve le droit de modifier ces tarifs à tout moment.

Le choix et l'achat d'un service de formation e-learning sont placés sous l'unique responsabilité du client.

FACTORIELLES se réserve le droit de modifier ou changer sans avis préalable les services de formation présentés dans le catalogue.

### Article 5 - Accès au service

5.1 L'accès à la plateforme e-learning de FACTORIELLES est permanent 7 jours sur 7, 24h sur 24 pendant la durée des droits d'accès, sauf cas de force majeure, interventions de maintenance ou tout autre évènement indépendant de la volonté de FACTORIELLES. Le client s'engage à informer FACTORIELLES dans un délai de 24h à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique de la plateforme. De son côté FACTORIELLES fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme fonctionne de façon continue. Dans l'hypothèse d'une interruption de service par FACTORIELLES liée à une intervention de maintenance corrective ou évolutive de la plateforme, FACTORIELLES s'efforcera de limiter le temps d'interruption et d'avertir le client. Selon les cas FACTORIELLES prolongera l'accès au(x) module(s) pour une période correspondant à la durée de l'indisponibilité. Le client s'engage à ne pas demander d'indemnités ni de dommages et intérêts à FACTORIELLES.

5.2 L'impossibilité d'utiliser le produit acheté pour des causes indépendantes de celles citées précédemment, notamment pour incompatibilité avec le matériel déjà possédé par le client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de FACTORIELLES, sauf disposition contraire prévue dans les présentes conditions générales de vente.

En cas de difficultés d'accès au site, une assistance technique est disponible par e-mail à support@factorielles.fr du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. En aucun cas, les consultants n'interviennent directement sur le site du client.

### Article 6 - Modalités de mise à disposition des services de formation

6.1 Le montant total du prix du ou des parcours e-learning doit être effectué au moment de la commande pour valider la commande de formation. Le prix de la participation est à régler directement à FACTORIELLES qui adressera à l'entité facturée tout élément (convention de formation, programme, attestation de présence) permettant le remboursement par l'organisme collecteur. FACTORIELLES se réserve le droit de demander au client de fournir des pièces justificatives supplémentaires. La commande ne sera validée qu'à réception de ces pièces. Le délai de livraison de la commande au client peut être influencé par tout retard dans la transmission des informations. En cas de non fourniture des pièces, FACTORIELLES se réserve le droit d'annuler la commande. A réception du dossier complet de commande, FACTORIELLES transmet à l'adresse électronique du client un accusé de réception de commande. La mise à disposition est effectuée par l'envoi au client d'un identifiant (login) et d'un mot de passe qui lui permettront d'accéder à son service sur la plateforme de formation <http://factorielles.elmg.net>.

6.2 Le mot de passe et l'identifiant qui permettent au client de s'identifier et de se connecter à la partie sécurisée du site sont strictement personnels et confidentiels, placés sous la responsabilité exclusive du client. Le client s'engage à les conserver secrets et à ne les transmettre à quiconque sous quelque forme que ce soit. Toute connexion ou transaction effectuée aux moyens de ces éléments d'identification est réputée réalisée par le client.

A ce titre ils ne peuvent être ni cédés, ni revendus ni partagés. Le client se porte garant auprès de FACTORIELLES de l'exécution de cette clause par tout utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le client informera sans délai FACTORIELLES de la perte ou du vol des clés d'accès.

En cas de violation constatée de la clause d'inaliénabilité ou de partage des clés d'accès, FACTORIELLES se réserve le droit de suspendre le service sans indemnité, préavis ni information préalable.

### Article 7 - Règlementation des données personnelles

7.1 Les informations personnelles demandées au client et collectées par FACTORIELLES sont enregistrées dans son fichier clients et principalement utilisées pour le traitement de sa commande et la bonne gestion des relations avec le client.

7.2 Les données personnelles collectées sont conservées pour une durée qui ne saurait excéder dix (10) ans, sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire ou si le client a exercé, dans les conditions prévues ci-après l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation.

7.3 Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données personnelles ou encore de limitation de traitement. Le client peut, sous réserve de production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en écrivant à [contact@factorielles.fr](mailto:contact@factorielles.fr).

7.4 L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de FACTORIELLES habilités à les traiter en raison de leur fonction au sein de l'entreprise. Cependant, ces informations pourront éventuellement être communiquées à des sous-traitants chargés contractuellement de l'exécution des tâches nécessaires au bon fonctionnement des plateformes de services et prestations faisant l'objet du présent contrat, sans que le client ait besoin de donner son autorisation. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les sous-traitants n'ont qu'un accès limité à ces données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En-dehors des cas énoncés dans le présent article, FACTORIELLES s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans le consentement préalable du client à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligations légales, lutte contre la fraude...).

### Article 8 - Propriété intellectuelle des contenus

8.1 Le client s'engage formellement à n'utiliser la plateforme et/ou les modules de formation que pour son seul usage. Il lui est formellement interdit de faire une quelconque copie des contenus mis à sa disposition, sauf à titre exclusif de sauvegarde. Le client respectera et s'engagera à faire respecter les droits d'auteur reconnus par le Code de la Propriété Intellectuelle.

### Article 9 - Non-validité partielle

9.1 Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions n'en demeureraient pas moins valables.

### Article 10 - Non-renonciation

10.1 Le fait par FACTORIELLES de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une des quelconques obligations visées aux présentes ne saurait être interprété comme une renonciation définitive à l'obligation en cause.

### Article 11 - Documents légaux

- 11.1 FACTORIELLES établit :
- Une convention de formation sur demande,
  - Une attestation de suivi du parcours de formation.

### Article 12 - Facturation

12.1 La facture est adressée par courrier dans un délai d'un mois au maximum à compter du paiement à l'établissement payeur dont les coordonnées ont été communiquées par le client à l'inscription.

### Article 13 - Application des conditions générales de vente

13.1 FACTORIELLES se réserve le droit de redéfinir les conditions d'accès aux différents services s'il en est fait un usage abusif par le client. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FACTORIELLES, prévaloir sur ces conditions générales de vente. FACTORIELLES se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente.

### Article 14 - Loi applicable et Clause attributive de Juridiction

14.1 En cas de litige, le client s'adressera en priorité à FACTORIELLES pour obtenir une solution amiable. Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français. La langue du présent contrat est la langue française. Tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera, faute de résolution amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français du lieu du siège social de FACTORIELLES, et ce même en cas d'appel, en garantie de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.